

MAIRIE DE VILLENEUVE D'ASCQ
COMPTE RENDU
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 20 NOVEMBRE 2018

ORDRE DU JOUR

I. Bilan du Conseil des jeunes 2017/2018.....	8
II.Affectation des credits destinés aux associations oeuvrant dans le domaine de la prevention et de la médiation au titre de l'année 2018	16
III.Participation de la Ville à la mission agents d'ambiance mise en œuvre par le bailleur social Immobilière Nord Artois.....	16
IV.Autorisation de signer les marchés.....	17
V.Admissions en non valeur et créances éteintes 2018.....	19
VI.Affectation de crédits d'investissement à l'association École de Musique de Villeneuve d'Ascq et à l'association La Philharmonie d'Ascq.....	21
VII.Création d'espaces de vente au Parc archéologique Asnapio et au Musée du Terroir	21
VIII.Actualisation du tableau des effectifs	23
IX.Expérimentation de l'aménagement du temps de travail des agents intervenant dans le cadre des astreintes de viabilité hivernale	25
X.Astreintes pour la viabilité hivernale	25
XI.Douzième affectation de crédits destinés aux associations sportives au titre de l'année 2018 aide à l'emploi sportif deuxième trimestre	26
XII.Treizième affectation des crédits destinés aux associations sportives au titre de l'année 2018 subvention exceptionnelle à l'Office Municipal des Sports	26
XIII.Deuxième affectation des crédits destinés aux associations œuvrant dans le domaine des loisirs (environnement) au titre de l'année 2018.....	27
XIV. Concours 2018 « Ensemble embellissons notre Ville » - attribution des lots	28
XV.Avenant à la convention de partenariat entre la Ville et l'Université Lille 1 relative à la réalisation et la gestion d'une crèche au sein de la Cité scientifique	28
XVI.Affectation d'une subvention destinée à une association oeuvrant dans le domaine des droits de l'Homme	29
XVII.Deuxième affectation des crédits destinés aux LCR et associations diverses au titre de l'année 2018	29
XVIII.Sortie familiale au marché de Noël et au Centre astronomique de Saint-Quentin	31
XIX.Quatrième étage de l'immeuble Mercury : cession de droits résultant d'un bail à	

construction concernant 19 places de stationnement et acquisition du mobilier.....	32
XX.Tarifcations du réveillon de la Saint-Sylvestre.....	33
XXI.Tarifcation pour la participation aux goûters des aînés de l'année 2018	33
XXII.Avis sur les dérogations exceptionnelles à l'interdiction du travail le dimanche accordées aux commerces de détail par Monsieur le Maire au titre de l'année 2019 en vertu de l'article L 3132-26 du Code du Travail.....	34
XXIII.Présentation des décisions prises en vertu de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriale.....	34
XXIV. Tableau actualisé des subventions - Information	36

Gérard Caudron, Maire, ouvre le Conseil municipal à 18 heures 45 et procède à l'appel.

Présents :

Gérard CAUDRON, Maryvonne GIRARD, Sylvain ESTAGER, Dominique FURNE jusqu'au point n°8, Pascal MOYSON, Olfa LAFORCE ; Farid OUKAID, Chantal FLINOIS, André LAURENT, Françoise MARTIN, Christian CARNOIS, Florence COLIN, Jean-Pierre FOURNIER, Claire MAIRIE, Vincent VERBEECK, Lahanissa MADI, Patrice CARLIER, Saliha KHATIR, Daniel DUBOIS, Yvonne WILLEM, Monique LEMPEREUR, Jean-Michel MOLLE, Claudine SARTIAUX, Jean PERLEIN, Jean-Antoine ROSSIT, David DIARRA, Martine CARETTE, Yvelyne VAN CAENEGHEM, Daniel THUILLIER, Valérie QUESNE, Didier MANIER, Nathalie FAUQUET, Laurence DUBOIS, Lionel BAPTISTE, Grégory PARIS, Stéphanie LEBLANC, Sébastien COSTEUR, Florence BARISEAU, Christophe BONNARD, Vincent BALEDENT, Corinne AUBER, Sophie LEFEBVRE, Véronique DESCAMPS, Christophe LEMIERE.

Absents :

Dominique FURNE a donné pouvoir à Chantal FLINOIS à partir du point n°8 ; Roselyne CINUS a donné pouvoir à Gérard CAUDON ; Fadila BILEM, excusée ; Victor BURETTE a donné pouvoir à Didier MANIER ; Jean-François HILAIRE, a donné pouvoir à Florence BARISEAU ; Nicolas BANDO.

Gérard CAUDRON, Maire

Le quorum est atteint, nous pouvons valablement délibérer. Je signale que, dans le hall, il y a une exposition des œuvres de Charles-André IGOUNET DE VILLERS, qui est de la famille de Françoise HUSSON, ici présente. Nous la connaissons bien, car elle a présidé pendant des années les Artistes villeneuvois. Elle reste une partenaire et une militante de la vie associative villeneuvoise. Je la salue très cordialement.

Nous pouvons également nous féliciter de la sélection en équipe de France de football d'un joueur – Alassane PLEA – formé à l'US Ascq de 2002 à 2008 (de l'âge de 9 à 15 ans). Nous soutenons l'US Ascq comme vous pouvez encore le voir ce soir. Le club a tout lieu d'être fier d'être une structure, une association importante de la ville dans le domaine du football. Dans l'esprit qui est le nôtre, elle permet à tous les enfants et aux jeunes de la ville de jouer mais elle est aussi capable de former des joueurs susceptibles d'atteindre le haut niveau comme Alassane PLEA. Nous le saluons et lui souhaitons de faire une très grande carrière de footballeur professionnel.

L'appel a été fait. Je rappelle que le pouvoir peut être remis au début de la séance au responsable. Je rappelle que lorsqu'un conseiller quitte la séance, il peut en établir un. S'il ne le fait pas, il est supposé ne plus voter.

Nous avons 23 délibérations inscrites à l'ordre du jour. La première consistera à présenter, comme chaque année, le bilan du Conseil des jeunes 2017/2018. Un diaporama sera projeté à cette occasion.

L'état des présences des élus dans les commissions, conseils et autres structures a été distribué sur table. Il est à la disposition des intéressés et des Villeneuvois afin qu'ils constatent quels élus travaillent et quels sont ceux qui sont toujours absents.

Le PV de la séance du 16 octobre 2018 a été transmis par mail le jeudi 15 novembre. Il a été validé par chacun des intervenants.

La délibération concernant l'autorisation de signer les marchés a été mise à jour suite à la CAO du 19 novembre 2018.

Une délibération portant sur la création d'espaces de vente au parc archéologique Asnapio et au musée du terroir a été déposée sur table afin d'éviter de perdre du temps.

Avant de vous rappeler les événements passés et à venir, nous allons procéder à la désignation du ou de la secrétaire de séance. Comme il est de coutume de désigner le ou la benjamine du conseil, je propose Sophie LEFEBVRE, si elle l'accepte.

Sophie LEFEBVRE est désignée secrétaire de séance.

Gérard CAUDRON, Maire

Je vais faire adopter tout de suite le PV de la séance précédente. Pas d'opposition ? Pas d'abstention ? Adopté.

Le procès-verbal de la séance du 16 octobre est adopté à l'unanimité.

Gérard CAUDRON, Maire

Je vais rappeler les événements qui se sont déroulés depuis 17 octobre.

Rappel des événements passés

- Mercredi 17 octobre : Journée mondiale du refus de la misère. Un bel événement organisé, à l'image de Villeneuve, avec des jeunes et des moins jeunes et les CAL.

La salle Alfred-Dequesnes était pleine pour cette occasion. Je félicite tous les participants et organisateurs.

- Vendredi 19 octobre : Défilé des Allumoirs d'Ascq organisé par l'Amicale laïque d'Ascq. Beau succès comme d'habitude.
- Du vendredi 19 octobre au samedi 8 décembre : Téléthon.

Il prend de la densité et de la richesse, année après année, grâce à une équipe organisatrice de très grande qualité.

- Samedi 20 octobre : Fête de la Sorcière – Musée de Plein Air.

Elle a connu un très grand succès avec 22 000 participants.

- Samedi 27 octobre : journée des naturalisées le matin.

C'est toujours une grande fierté d'accueillir de nouveaux Françaises et Français. L'après-midi, c'était l'accueil des nouveaux Villeneuvois ; autre sujet

de satisfaction et de fierté de voir notre communauté villeneuvoise s'élargir.

- Jeudi 1^{er} novembre : Dépôt de gerbes au cimetière d'Ascq en mémoire des Martyrs du Massacre d'Ascq ainsi qu'au monument des fusillés du Fort de Seclin.

Les tombes des maires de Flers, Annapes et Ascq avaient été fleuries comme chaque année.

- Du vendredi 2 au dimanche 4 novembre : Fossilium.

Belle réussite avec 8 000 participants. Ce chiffre est en augmentation.

- Du samedi 10 novembre au 8 mars : Exposition « Délivrance 1918 » Château de Flers.

L'inauguration a eu lieu le 10 novembre et a rassemblé beaucoup de monde. Il ne faut pas hésiter à aller la voir pendant les heures d'ouverture du Château ; elle vaut la peine.

- Vendredi 9 novembre : Défilé des allumeurs – Flers Sart.
- Samedi 10 novembre : Conférence « À la mémoire des soldats portugais » Musée du Terroir.

Une délégation portugaise était présente.

- Dimanche 11 novembre : Commémoration du 100^{ème} anniversaire de la fin de la Grande Guerre au monument d'Annapes à 11 heures en présence de nombreux citoyens, d'une délégation portugaise et de notre ville jumelle de Leverkusen ; Concert du Centenaire de l'Armistice 14-18, l'après-midi.

Il y avait une émotion et une qualité artistique comme j'en ai peu connu en ce lieu. Félicitations à toutes celles et ceux qui étaient à l'origine de ce concert et qui en ont assuré le déroulé et le succès (formations musicales, orchestre et chorale de l'école de musique, Cric Crac compagnie...). Plusieurs concitoyens ont lu des textes à l'instar de Dominique FURNE et d'autres. Ils ont réussi à coller complètement au déroulé et à tenir dans les 2 h 15 du plateau. C'était très émouvant, très fort, très citoyen, très villeneuvois. Je tiens à féliciter l'ensemble des participants.

- Vendredi 16 novembre : Festival de la solidarité.

Un CD a été enregistré à cette occasion. Il sera présenté lors du conseil du mois de décembre.

- Samedi 17 novembre : Médailleurs communaux.
- Dimanche 18 novembre : Téléthon 2018 « Illuminons la Ville » ; 24^{ème} Foire aux livres par l'Amicale laïque Pasteur Jean-Jaurès à l'espace Concorde.
- Mardi 20 novembre : Lancement deuxième phase Tremplin.

Il s'agit d'une résidence universitaire qui vient compléter celle construite par Partenord pour le CROUS. Nous avons au total près de 450 logements étudiants à l'entrée du boulevard de l'Ouest. Nous sommes de plus en plus la grande ville universitaire de la Métropole – ce n'est pas un scoop – et de la France avec des constructions et des actions en direction de nos étudiants et des enseignants que l'on trouve rarement ailleurs. Pouvoir à la fois construire des chambres sociales et des chambres et studios privés est le signe de l'attractivité de la ville. C'est un projet privé de Bouygues immobilier. Le bâtiment est loin d'être terminé. Sur 221 ou 225 chambres et studios, il en reste 6 à vendre. Ce sont des investisseurs qui les achètent afin de les louer ensuite à des prix raisonnables. C'est un bel exercice et un travail architectural de qualité. Le boulevard de l'Ouest a vocation à devenir un des grands boulevards urbains de la ville dans 5 à 10 ans. C'est vraiment du bon travail.

Manifestations à venir

- Samedi 24 novembre : Fête de l'éco attitude ; Show Fuzion Espace Concorde dans le cadre de l'Automne bleu.
- Du samedi 24 novembre au 16 décembre : Marché de Noël organisé par l'Office du tourisme au Château de Flers.
- Dimanche 25 novembre : concert de la Philharmonie d'Ascq, salle Pierre et Marie-Curie.
- Dimanche 25 novembre : Spectacle Intergénérationnel – Espace Concorde dans le cadre de l'Automne bleu.

Les élus sont cordialement invités tout comme les Villeneuvois.

- Vendredi 30 novembre : Villes pour la paix – Villes contre la peine de mort – Hôtel de ville.
- Samedi 1^{er} décembre : Cérémonie « départ à la retraite des agents municipaux ».
- Dimanche 2 décembre : Concert de Noël au profit du Téléthon à l'Espace Concorde.

Très belle manifestation. J'espère que nous remplirons une nouvelle fois l'espace Concorde.

- Mercredi 5 décembre : Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.
- Vendredi 7 décembre : Séance de cinéma les pieds dans l'eau – Piscine du Triolo ; Récompenses du sport par l'OMS – Palacium.
- Samedi 8 décembre : Cortège de la Saint Nicolas ; « Ensemble embellissons notre Ville » - Salle Marianne.

Nous mettons à l'honneur les Villeneuvoises et Villeneuvois qui font cet effort.

- Dimanche 9 décembre : Concert de Sainte Cécile de l'Avenir musical d'Ascq.
- Mercredi 12 décembre : Arbre de Noël de l'Amicale.
- Du vendredi 14 au dimanche 16 décembre : Goûters des aînés - Concorde.
- Samedi 15 décembre : Lancement des animations de Noël – Parvis Hôtel de Ville.

Gérard CAUDRON, Maire

Ce sont les principales manifestations, mais la liste n'est pas limitative. Je rappelle que le Grand stade est à Villeneuve d'Ascq et non pas à Lille ; ce que certains médias ont bien du mal à entendre. Je peux comprendre que l'on parle de Lille-Métropole – donc des 90 communes – car c'est elle qui a payé. La Ville de Lille n'y met pas d'argent en tant que ville, pourtant elle en a les bénéficiaires commerciaux pour ses restaurants et hôtels. Nous en avons aussi quelques-uns, mais nous avons également des dépenses pour assurer l'insertion.

Il y a eu un très beau match de rugby gagné par la France. Nous portons bonheur à l'équipe de rugby qui en avait un peu besoin. Le Grand stade était quasiment rempli avec près de 45 000 spectateurs. C'était un match de très grande qualité.

Cette semaine, il y aura la finale de la Coupe Davis de tennis sous son ancienne formule. Ce sera la dernière fois. Ensuite, la compétition se déroulera à Madrid, si j'ai bien compris. Celle-ci, lors de l'appel d'offres des fédérations, a mis plus d'argent que la Métropole européenne de Lille. J'en suis heureux, car il y a un peu d'abus de la part des grandes fédérations. Elles demandent beaucoup aux élus locaux et "cela commence un peu à bien faire", si je peux me permettre cette expression.

Voilà pour les manifestations passées et à venir. Toutes n'y sont pas puisqu'il n'y a pas le concert de la Philharmonie d'Ascq. Je sais qu'il y a eu un problème, car j'ai été interpellé. Les musiciens font habituellement leur concert salle Debruyne, or celle-ci est encore en travaux. Il a fallu trouver en urgence une solution alternative à Pierre et Marie-Curie.

I. BILAN DU CONSEIL DES JEUNES 2017/2018

Gérard CAUDRON, Maire

Nous en venons à l'ordre du jour. Le premier point porte sur le bilan du Conseil des Jeunes. Farid va en dire quelques mots, puis nous allons donner la parole à une ou un représentant du Conseil des Jeunes. Madeleine HANTSON, Adel BAGHDADI, Hannah LEGRAND et Léonie BALEDENT sont dans la salle, ainsi que Beata ATAMANIUK, responsable de la Maison de la jeunesse et référente du Conseil des Jeunes au titre du service Jeunesse et Sports. Je la salue particulièrement. La connaissant depuis longtemps dans ses activités municipales, c'est un agent communal qui nous fait honneur.

Je salue les intervenants qui vont présenter le bilan à l'occasion d'une suspension de séance : Timitéo PREVOST, du lycée Ozanam, et Loïc BARREIRO, dispositif « garantie jeune » en mission locale. Vous pouvez nous présenter votre bilan et nous pouvons d'ores et déjà les applaudir.

Applaudissements.

La séance est suspendue

Loïc BARREIRO

Bonjour, je m'appelle Loïc BARREIRO. J'ai 19 ans. Cela fait trois ans que je suis au Conseil des Jeunes. Je vis depuis une quinzaine d'années dans le quartier Cousinerie. Je suis ici ce soir pour présenter notre bilan.

Timitéo PREVOST

Je suis Timitéo PREVOST. Je suis au Conseil des Jeunes depuis deux ans. Je suis au lycée Frédéric-Ozanam. Je suis Croisien d'origine et je fais partie d'une junior association villeneuvoise : Across Borders.

Vous pouvez voir une photo datant du début d'année sur laquelle il manque malheureusement quelques membres, car nous n'avions pas pu tous être présents.

Loïc BARREIRO

Dans le Conseil, nous sommes un groupe de 20 jeunes, âgés entre 11 et 17 ans. Il y a 10 collégiens et 10 lycéens dont la moitié est composée de nouveaux arrivants ; l'autre moitié étant composée de personnes ayant renouvelé leur mandat.

Timitéo PREVOST

Nous sommes établis dans plusieurs quartiers de la ville comme Cousinerie, Pont-de-Bois, Hôtel-de-Ville, Flers. Nous n'avons pas encore pu atteindre le quartier d'Ascq, Cité scientifique – Haute-Borne mais nous y travaillons très fortement.

Loïc BARREIRO

Vous pouvez voir les différents effectifs du Conseil des Jeunes depuis sa création jusqu'à aujourd'hui, ainsi que les renouvellements et les inscriptions.

Timtéo PREVOST

Le Conseil est une instance consultative. C'est un lieu pour échanger et pour collaborer, à l'occasion, avec le Maire et son équipe, faire passer les idées des jeunes et être présent pour la ville.

Loïc BARREIRO

Vous pouvez voir le déroulement des réunions du Conseil des Jeunes. Nous commençons toujours par un accueil. Nous présentons ensuite les manifestations et les actions que nous souhaitons réaliser dans l'année, ainsi que les thèmes qui nous tiennent particulièrement à cœur. Nous discutons de nos préoccupations. Celles-ci pourront éventuellement devenir des thèmes au cours des prochaines années.

Timtéo PREVOST

Je vais vous présenter les différentes actions que nous avons menées au cours de cette année. Nous collectons les bouchons avec les Bouchons d'amour et les Bouchons de Liège. Nous continuerons bien sûr dans les années à venir.

Nous avons également participé à la foire aux associations qui s'est tenue au Palacium le dimanche 10 septembre. Nous y avons présenté la maison de la jeunesse.

Loïc BARREIRO

Nous avons également participé au Téléthon le 2 décembre 2017 et nous avons aidé à la journée organisée par l'Office Municipal des Sports le 6 juin 2018 pour les personnes en difficulté physique.

Timtéo PREVOST

Le thème abordé cette année est le harcèlement scolaire. Il touche tous les établissements ; les collèges comme les lycées. Dans un premier temps, nous avons organisé un temps de réflexion et d'échanges autour de cette thématique afin de savoir exactement ce que les jeunes pensaient et ressentaient, et pour définir quels types d'actions pouvaient être menés pour se battre contre ce fléau qui ne s'arrête jamais. Nous proposons :

- *d'établir un diagnostic par établissement ;*
- *d'analyser les divers résultats ;*
- *d'apporter une aide individualisée dans chaque établissement scolaire, car les problèmes sont différents.*

Loïc BARREIRO

Nous étions également présents pour la Jeunesse en fête. Nous avons échangé sur ce sujet et avons ensuite proposé nos idées à la Mairie. Nous avons également aidé les juniors asso à obtenir un stand lors de cette fête de la jeunesse.

Nous travaillons actuellement sur une vidéo afin de mettre en avant le Conseil des Jeunes. Celle-ci serait présentée dans les collèges et lycées. Nous avons commencé cette action l'année dernière et elle se poursuit avec les nouveaux membres.

Timtéo PREVOST

Nous avons fait un voyage avec la délégation de Deinze. Dans un premier temps, nous avons fait une réunion de préparation avec les conseillers qui participaient à cette excursion. Nous avons fait un bilan de cette journée passée là-bas. Nous avons élaboré une programmation et des objectifs.

Loïc BARREIRO

La Mairie nous propose également de voir un match du LOSC au Grand Stade. Cela permet de renforcer les liens au sein du Conseil des Jeunes.

Timtéo PREVOST

Nous avons eu des réunions avec les élus. La première était la séance d'installation du Conseil des Jeunes afin d'accueillir les nouveaux conseillers. Nous nous sommes présentés via des jeux de connaissance, afin de connaître nos envies, nos activités, nos passions et afin de voir ce que nous avons en commun. Nous avons également échangé sur les thématiques de réflexion pour le travail 2017/2018.

Loïc BARREIRO

Nous avons également eu une séance d'installation du Conseil des Jeunes à l'hôtel de ville. Nous avons été accueillis par Monsieur le Maire, Monsieur Farid OUKAID et différents adjoints. Nous avons présenté à Monsieur le Maire les thèmes qui intéressent le Conseil des Jeunes comme le harcèlement.

Timtéo PREVOST

Nous avons effectué une réunion de préparation pour le déplacement à Deinze en Belgique en présence de Monsieur André LAURENT, adjoint à l'environnement, et Monsieur Jean PERLEIN, conseiller municipal délégué à l'accès à la citoyenneté des jeunes et à l'Europe. Le programme réalisé a été entièrement construit par les jeunes de Deinze. Nous avons pu avoir quelque temps d'échange avec eux afin de connaître leur fonctionnement. C'était très instructif.

Nous avons eu plusieurs réunions avec les partenaires au cours de cette année comme la médiathèque municipale afin de choisir des groupes de musique. Nous avons également échangé sur nos impressions afin de savoir qui aime quel style de musique. Nous avons également rencontré Colette JENARD et Ibrahim BA, agents de la médiathèque des jeunes du comité de lecture.

Pour le déplacement à Deinze, nous avons rencontré les jeunes du Conseil dont nous avons découvert le fonctionnement. Nous avons également visité la ville. Nous avons échangé avec eux tout au long du week-end. Nous avons également participé à une fête le soir. C'est une très belle ville.

Loïc BARREIRO

Nous avons également travaillé avec le service développement durable. Nous avons rencontré François LACROIX et Elodie SAUNIE. Nous avons échangé autour de la thématique du développement durable et prévu la venue de la délégation belge.

Timtéo PREVOST

Nous avons donc eu une réunion d'installation et d'intégration avec les jeunes conseillers, une réunion avec Monsieur le Maire, Gérard CAUDRON, l'adjoint à la jeunesse et au sport, Farid OUKAID, et le conseiller délégué à la citoyenneté, Monsieur Jean PERLEIN ; deux réunions avec les élus référents ; 12 séances de travail au cours de l'année ; deux séances de travail pour la rencontre avec la délégation de Deinze ; deux réunions avec des jeunes d'un foyer à Lille ; une réunion bilan avec des jeunes ; une sortie au théâtre de l'université de Lille ainsi qu'une projection de film sur la thématique du harcèlement.

Loïc BARREIRO

Nous allons faire un résumé des actions citoyennes que nous avons menées : collecte de bouchons, Téléthon, après-midi handisport organisé par l'OMS...

Timtéo PREVOST

Je vais vous présenter le thème des réflexions que nous avons concernant le Conseil :

- *Quelle place avons-nous sur la ville ? Quelle place prenons-nous ?*
- *Être reconnu et porter la parole des jeunes ;*
- *Redynamiser le Conseil ;*
- *Aller davantage à la rencontre des autres jeunes. Nous avons encore beaucoup de difficultés à ce sujet, mais nous y travaillons, surtout au niveau des lycées et des collèges. Nous essayons de faire connaître ce mouvement, de montrer que les jeunes sont présents et que l'on peut apporter de bonnes idées pour faire avancer la ville ;*
- *Avis consultatif sur les questions jeunesse en amont du Conseil Municipal ;*
- *Extension de l'âge de participation au Conseil des Jeunes à 21 ans. Personnellement, j'estime que je n'ai pas terminé mon travail. J'ai encore de nombreux projets sur lesquels je travaille et que je souhaite absolument mener à leur terme ;*
- *Création de deux sections : 11-15 ans et 16-21 ans, afin que les plus grands parrainent les plus petits.*

Je pense réellement que nous pouvons construire quelque chose. J'espère que nous réussirons.

Loïc BARREIRO

Les perspectives :

- *Améliorer la valorisation des actions menées par les jeunes ;*
- *Poursuivre les échanges avec d'autres jeunes et les conseillers d'autres villes comme les villes jumelées ;*
- *S'investir dans les projets de la Ville en apportant nos idées et notre avis sur les thématiques « jeunesse » lors d'un Conseil Municipal. Nous souhaiterions être là, afin d'avoir un avis consultatif dans le Conseil Municipal si un sujet nous concerne ;*

- *S'investir et mener à bien nos projets comme celui sur le harcèlement qui nous tient particulièrement à cœur ;*
- *Terminer la vidéo pour montrer le Conseil des Jeunes.*

Timéo PREVOST

Merci de nous avoir écoutés. Ce fut un réel plaisir. Bonne soirée.

Applaudissements.

Reprise de la séance

Gérard CAUDRON, Maire

Qui souhaite intervenir ? Madame DESCAMPS, Madame BARISEAU, Monsieur PERLEIN, Monsieur OUKAID.

Madame DESCAMPS.

Véronique DESCAMPS, Groupe Les Patriotes

Merci Monsieur le Maire. Je souhaite déjà remercier les deux intervenants pour leur présentation. Je l'ai trouvée extrêmement claire. À mon sens, ce bilan me paraît positif. Vous êtes l'avenir de notre ville. C'est important.

Je voudrais revenir sur la thématique du harcèlement scolaire qui vous tient tant à cœur. Pour la petite histoire, ma fille a été sujette à ce problème lorsqu'elle était jeune. L'avantage qu'elle a eu, c'est qu'elle m'en a parlé tout de suite. Il faut absolument continuer ce combat. C'est important.

Je trouve que votre Conseil des Jeunes est extrêmement investi. Nous sentons, dans votre intervention, que vous êtes impliqués. Vous participez à de nombreuses actions pour aider certaines associations. Je trouve que c'est vraiment formidable. Vous avez des constructions de projets. C'est important pour nous, en tant qu'élus, de prendre en compte vos préoccupations.

Je voulais également remercier Messieurs Farid OUKAID et Jean PERLEIN, adjoints et conseillers municipaux, qui encadrent ce Conseil des Jeunes. Vous êtes notre avenir. Nous sentons votre implication. Je voulais vous remercier et vous féliciter pour cela. Surtout, continuez, car c'est vraiment important pour notre ville. Merci beaucoup à vous.

Gérard CAUDRON, Maire

Madame DESCAMPS, merci. Avant de passer la parole à Madame BARISEAU, je voudrais revenir sur un des points de votre intervention à savoir le fait d'étendre l'âge de participation au Conseil des Jeunes à 21 ans. Je suis d'accord et même prêt à le décider officiellement rapidement.

Quant à l'organisation interne en deux groupes, c'est à vous de voir s'il faut le faire tout de suite ou s'il faut la préparer dans un deuxième temps. C'est peut-être au moment du renouvellement du Conseil que l'existence de deux tranches d'âge pourra faciliter certains recrutements. Je ne suis pas sûr qu'en l'état actuel du Conseil ce soit nécessaire, mais si vous voulez le faire, vous le pouvez.

D'ores et déjà, pour vous donner une visibilité de l'avenir, je comprends bien que vous ayez envie de mener jusqu'au bout un certain nombre de vos tâches jusqu'à 21 ans. Il est sûr que vous aurez beaucoup plus à apporter à la ville en poursuivant jusqu'à 21 ans le travail que vous y faites plutôt que d'arriver à 20 ou 21 ans dans les Conseils de Quartier qui ont leurs propres modes de fonctionnement, qui ne sont pas tout à fait dans le même esprit. Je pense que vous avez beaucoup plus à nous apporter en élargissant le panel d'âge de notre Conseil de Jeunes.

Madame BARISEAU.

Florence BARISEAU, Groupe Villeneuvois Avant Tout

Merci de me donner la parole. Surtout bravo et merci ! C'est tellement bien que l'on en veut encore plus et encore mieux. Je trouve la phrase de l'avant-dernière slide assez pertinente, car elle résume à elle seule ce que doivent être nos échanges à savoir quelle place vous avez et quelle place vous prenez.

Je trouve que le Conseil des Jeunes a trois rôles et trois missions : un rôle participatif, consultatif et inspirant.

- participatif : c'est la participation à la vie de la cité. Nous avons eu concrètement des exemples et des témoignages de votre participation à la ville ;
- consultatif : cela fait partie de vos missions. Sur certaines décisions que nous appelons ici délibérations, je serais assez favorable à ce que votre avis soit stipulé de façon consultative, comme je le demande pour les Conseils de Quartier ;
- inspirant : quand on est élu municipal – et je pense que les 49 conseillers municipaux qui sont ici et qui vous écoutent seront d'accord –, on le fait pour l'avenir de la ville et donc pour votre avenir. Il faut donc que vous nous inspiriez.

Je vais terminer par un petit moment de publicité. Il se trouve que je suis Vice-Présidente en charge de la Jeunesse à la Région Hauts-de-France. Nous venons de lancer une grande concertation sur les réseaux sociaux et Internet pour les 15–30 ans, avec des questions très ouvertes pour que les jeunes nous inspirent les futurs dispositifs et les futurs grands axes de la politique jeunesse.

Gardez cela en tête : participatif, consultatif et inspirant ; c'est aussi ce que nous attendons de vous.

Gérard CAUDRON, Maire

Merci Madame BARISEAU. Jean PERLEIN.

Jean PERLEIN, Groupe Ensemble Pour Villeneuve d'Ascq

Je voudrais revenir sur l'action menée avec la Ville de Deinze. Nous sommes liés par un aspect tragique puisque c'est une ville martyre comme Ascq. Il y a eu des massacres en juin 1940.

Certains élus de Deinze et de Villeneuve ont la volonté de continuer à échanger. D'ailleurs, le bourgmestre de Deinze était, me semble-t-il, présent aux

commémorations du 11 novembre. C'est tout l'intérêt de développer des actions. Nous avons pu le faire avec le Conseil des Jeunes et c'est très bien.

Nous pouvons mener des échanges à l'internationale avec des villes qui sont finalement très proches. Deinze est distante d'une heure. Nous voyons ainsi une Europe complètement différente, qui ne parle pas la même langue, qui ne s'organise pas de la même façon. Nous avons passé du temps à préparer notre journée et ensuite à exploiter le temps passé là-bas. Je dois dire que nous avons appris beaucoup de choses. Nous avons, par exemple, vu un Conseil de Jeunes qui fonctionne d'une manière différente. Les jeunes qui le constituent sont représentatifs d'associations. Il s'y fait des choses qui sont complémentaires de celles que nous avons à Villeneuve et je pense que nous avons beaucoup à apprendre des uns et des autres. C'est une dimension qui me semble importante.

Nous avons passé la journée à bicyclette. La mobilité était d'ailleurs le thème de la foire aux associations cette année. Nous avons appris beaucoup de choses sur ce sujet là-bas. Nous avons beaucoup à apprendre des uns et des autres car nous avons vu le rôle de la bicyclette à Deinze. On pourrait, à mon sens, s'en inspirer. Là-bas, ils ont des autoroutes à vélos qui traversent la ville. Il y a une politique de la mobilité. Il serait intéressant de mettre en place des échanges entre les conseils municipaux. Cela s'est fait par la jeunesse, mais cela pourrait se faire par d'autres biais. Je sais qu'il y a également de la demande du côté des aînés de Deinze.

Cette action n'est pas terminée. Il y aura le retour avec des jeunes de Deinze qui viendront à Villeneuve d'Ascq et que nous allons accueillir. J'espère que cette dimension sera encore travaillée l'année prochaine.

Farid OUKAID, Adjoint au Maire

Je voudrais remercier et saluer l'ensemble des jeunes du Conseil des Jeunes. Je voulais les féliciter pour leur implication et leur participation aux réflexions sur les thématiques qui ont été abordées cette année et particulièrement sur le harcèlement scolaire. Un travail a également été impulsé autour de tout ce qui touche aux dérives communautaristes chez les jeunes. Je sais qu'ils y ont été sensibles et que des réflexions vont se mettre en place sur ce sujet.

Je voulais également les remercier pour leur implication dans la mise en place de la fête de la jeunesse. Malgré les conditions climatiques, elle a été, selon moi, une réussite.

Je voudrais également faire passer un message : pour moi, le Conseil des Jeunes est le porte-parole de la jeunesse villeneuvoise. Je veux vraiment les inciter à poursuivre leurs efforts afin d'avoir un Conseil des Jeunes un peu plus à l'image de l'ensemble de notre jeunesse. Je souhaiterais que l'on incite nos structures « jeunesse » et tous les dispositifs accueillant des jeunes sur l'ensemble de la ville, afin qu'elles aient un représentant au sein du Conseil des Jeunes ; je pense notamment aux centres sociaux. Je fais un appel à Monique car nous avons essayé d'inciter les jeunes des centres sociaux à participer à cette instance. On peut imaginer toucher aussi des jeunes très investis dans le monde associatif, notamment au niveau du sport.

Je suis bien sûr favorable à ce qu'on élargisse l'âge de la participation à 21 ans et que cette ouverture soit élargie à des jeunes déjà investis dans d'autres domaines.

Je voudrais vraiment remercier Beata du service Jeunesse qui coordonne ce Conseil avec beaucoup de sérieux, de rigueur et d'envie. Elle est, à l'image de beaucoup de nos agents, très investie du sens du service public. Je crois que l'une des raisons pour lesquelles les jeunes continuent, c'est parce que certains se sont attachés à elle et à ceux qui encadrent ce dispositif, à l'image des jeunes qui viennent dans nos centres de vacances. La référence est importante. Je considère que nos agents sont des éducateurs en la matière. Je voulais donc la remercier et l'encourager à poursuivre dans cette direction. Merci.

Gérard CAUDRON, Maire

Nous nous sommes dit un certain nombre de choses. Je ferai simplement une remarque sur la question que je me pose aussi bien pour les Conseils de Quartier que celui des Jeunes et peut-être demain un Conseil ou un Office des Aînés. La première demande, le premier engagement que nous prenons est de dire que lorsqu'il y a des délibérations qui portent sur les jeunes, il faudrait demander l'avis du Conseil des Jeunes. Sauf que, par définition, les jeunes devraient donner un avis sur tout. Or, ce n'est pas si simple. Avec un calendrier d'un Conseil par mois et le nombre de délibérations qu'on y passe et quand je vois les participations des élus aux réunions de commissions où on donne des avis, je me dis que c'est déjà un peu compliqué du côté des élus. Il n'y a pas que les problèmes de jeunes qui les intéressent ; tous ceux de la Ville doivent les intéresser.

Je pense que nous ferons, les uns et les autres, à l'occasion du prochain mandat municipal, des propositions qui seront peut-être concordantes, divergentes ou différentes. Je pense que nous devrions arriver à trouver le moyen d'associer nos conseillers – qu'ils soient jeunes ou de quartier – à toutes les réflexions de la Ville. Par exemple, Grand-Angle quartier de l'Hôtel-de-Ville n'est pas un projet « jeunes », mais qui touche tout le monde. Comment pouvons-nous arriver à les intéresser ? Je connais les jeunes, ils ne viennent aux réunions que lorsqu'elles les intéressent. Ce n'est pas parce qu'on leur donnera l'ordre du jour du Conseil Municipal qu'ils auront envie de le passer en revue afin de donner un avis. J'attends d'eux, dans leurs réflexions futures, qu'ils nous disent à quel moment et sur quel type de dossiers, ils souhaitent intervenir. Il ne faut pas attendre qu'il y ait une délibération municipale « jeunes » comme les subventions, les équipements... C'est l'ensemble de la ville qui vous concerne, mais cela doit se faire à votre rythme et selon vos intérêts qui ne sont pas nécessairement les nôtres. Réfléchissez à cela. Ayez vos exigences sur des informations que vous voudriez avoir le plus vite possible.

La venue des jeunes de Deinze pourrait être le moyen de faire une visite de la ville, de ses équipements, de ses services à nos conseillers jeunes et à leurs invités afin qu'ils aient eux aussi davantage d'informations qu'ils en ont actuellement. Il faudrait le faire sous une forme conviviale afin qu'ils aient envie de venir.

Plutôt que d'attendre que nous vous donnions l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal (le 18 décembre) afin que vous nous donniez un avis sur les délibérations, nous devons trouver un moyen afin que vous puissiez solliciter des informations et que vous puissiez poser des questions afin que vous puissiez progresser dans votre connaissance et réagir par rapport à nos réponses. Si nous voulons véritablement associer le Conseil des Jeunes, il faut se mettre à leur rythme plus qu'au nôtre, car le nôtre ne correspond pas. C'est peut-être pour cette raison que la démocratie traditionnelle a un peu de plomb dans l'aile. Certains voudraient, certes, lui faire la

peau mais il y a aussi un grand décalage. Il y a une rigueur dans nos conseils et surtout nos délibérations qui est nécessaire, car si celles-ci ne sont pas faites dans les formes, elles seront retoquées par la Préfecture et ce n'est pas cela qui peut intéresser les jeunes.

Essayez donc de réfléchir afin de venir avec des demandes plus fortes et nous dire ce qui vous intéresse dans la ville et ce à quoi vous voudriez être associés, que ce soit le sport ou l'urbanisme, les nouveaux quartiers, les permis de construire, et nous verrons de quelle manière nous pouvons le faire.

Merci encore et un grand bravo.

Applaudissements.

Gérard CAUDRON, Maire

Nous allons continuer notre Conseil. L'ordre du jour nous amène maintenant avec Maryvonne GIRARD.

II. AFFECTATION DES CRÉDITS DESTINÉS AUX ASSOCIATIONS ŒUVRANT DANS LE DOMAINE DE LA PRÉVENTION ET DE LA MÉDIATION AU TITRE DE L'ANNÉE 2018

Maryvonne GIRARD, Adjointe au Maire

Merci Monsieur le Maire. Bonsoir mes chers collègues. Bonsoir Mesdames et Messieurs. C'est une délibération qui revient tous les ans. Il s'agit d'un montant de 13 500 € pour l'association CITEO. Nous avons deux correspondants de réseau éducatif qui sont maintenant appelés médiateurs sociaux en milieu scolaire. Nous en avons un au collège du Triolo et un au collège Simone-de-Beauvoir. C'est une reconduction comme tous les ans.

Gérard CAUDRON, Maire

Des questions ? Pas d'opposition ? Pas d'abstention ? Adoptée.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

III. PARTICIPATION DE LA VILLE A LA MISSION AGENTS D'AMBIANCE MISE EN ŒUVRE PAR LE BAILLEUR SOCIAL IMMOBILIERE NORD ARTOIS

Maryvonne GIRARD, Adjointe au Maire

C'est une subvention qui revient tous les ans. Je vous rappelle que nous donnons 15 000 €. Le FIPD leur donne également 15 000 €. Ce sont les agents d'ambiance qui sont dans les entrées des immeubles de l'INA surtout au Pont-de-Bois.

Gérard CAUDRON, Maire

Madame BARISEAU.

Florence BARISEAU, Groupe Villeneuvois Avant Tout

Nous allons bien entendu voter cette délibération car nous y sommes très favorables. En lisant la convention, je constate que dans l'article cinq, il est stipulé l'existence d'une évaluation. Serait-il possible d'avoir cette évaluation de l'impact et de l'efficacité des agents d'ambiance.

Gérard CAUDRON, Maire

Pas d'autres interventions ? Maryvonne.

Maryvonne GIRARD, Adjointe au Maire

Nous les rencontrons tous les deux mois et nous faisons un bilan. Nous pouvons vous le fournir. Nous enlèverons simplement les noms, car vous comprenez bien que nous ne pouvons pas les mettre sur l'espace public. Nous pouvons même en discuter un soir en réunion si vous le souhaitez. Nous les rencontrons et nous avons de bons bilans.

Gérard CAUDRON, Maire

J'ajouterai, sans même consulter mon adjointe, que si un élu souhaite participer à une de ces réunions il suffit de se rapprocher de Maryvonne. Il pourra ainsi se rendre compte de ce qui s'y fait et de ce qui s'y dit. Il faut savoir que l'on ne peut pas tout écrire, mais c'est extrêmement important. Il faudrait nous donner les moyens de multiplier ces actions. C'est, somme toute, un peu un retour au concierge d'autrefois. Il y a la dimension humaine que rien d'autre ne remplace surtout pas la caméra ; encore faut-il que les Mairies ne soient pas les seules à payer et que les bailleurs mettent la main à la poche. Il faut que l'on sache collectivement y mettre suffisamment de moyens car nous savons très bien que cela évite des détériorations qui coûtent beaucoup plus cher que l'argent qu'on y met.

Nous avons, sur le Pont-de-Bois, avec l'INA3F un partenariat de qualité dans tous les domaines y compris en termes de réhabilitation. Si quelqu'un veut un jour participer à un de ces débriefings, ce sera tout à fait faisable.

Pas d'opposition ? Pas d'abstention ? Adoptée.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

IV. AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHES

Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire

Bonsoir à tous. La délibération qui vous a été remise sur table remplace les marchés qui figuraient dans le livret du Conseil Municipal. Je vais en présenter trois qui sont passés hier en CAO et lors de celle du 6 novembre.

Le premier marché est relatif au projet numérique dans les écoles élémentaires publiques de la ville. Françoise MARTIN vous a déjà parlé de ce plan ambitieux qui sera déployé entre 2019 et 2022. Les objectifs d'équipement ont été très clairement posés par la Ville. Il s'agit d'assurer la présence du réseau Internet et de ressources afférentes dans toutes les salles de cours ; assurer une vidéo projection avec le matériel nécessaire dans ces salles et au besoin, selon les demandes et les projets pédagogiques portés par les enseignants, mettre à disposition des valises de tablettes sur le modèle préconisé par l'Éducation nationale.

Ces objectifs ont été posés par la Ville, car aujourd'hui nous savons qu'il faut répondre et anticiper aux besoins de l'évolution des métiers. L'Éducation nationale considère que la pratique du numérique fait aujourd'hui partie du quotidien des enfants. Dans la pratique, c'est loin d'être le cas. Nous savons que les enseignants, les personnels des écoles ne mettent pas systématiquement en œuvre la consigne. Nous savons également qu'à mesure que de nouvelles générations d'enseignants arrivent, les nouveaux entrants sont équipés et ont des ressources et des méthodes qui diffèrent des plus anciens. Il faut donc être en mesure d'anticiper et de répondre à ces demandes.

C'est également un moyen de favoriser l'accès aux ressources pédagogiques en ligne. Le support numérique s'est généralisé. Dans l'esprit, c'est évidemment du plus. Il ne s'agit pas de remplacer les supports traditionnels comme les livres qui ont encore toutes leurs vertus pour faire la promotion du numérique et de l'écran. Récemment, les enfants ont reçu dans les écoles de Villeneuve le dictionnaire avec le petit mot du Maire et de Françoise MARTIN. C'est un symbole extrêmement fort auquel nous sommes attachés. Nous ne sommes pas là pour remplacer quelque chose, faire différemment pour en réalité faire moins. C'est du plus qui sera déployé.

Cette délibération est l'occasion de rappeler que, si les demandes et les objectifs pédagogiques posés par l'Éducation nationale sont de plus en plus clairs sur ces questions, les moyens sont, quant à eux, de plus en plus déficients. C'est finalement l'illustration de la façon dont l'État traite les collectivités. Oui, nous sommes censés de par nos compétences, équiper les écoles, mais non, l'Éducation nationale n'y met aucun moyen. Quand celle-ci dit qu'il faut équiper les salles de cours, elle ne met aucun moyen et rejette la responsabilité sur les écoles.

Nous entendons parler aujourd'hui d'une étude du CEVIPOF (Centre de recherches de Sciences-Po) qui a fait grand bruit et qui montre la lassitude des maires et des collectivités par rapport au désengagement de l'État. Dans cette étude, certains chiffres ont été commentés. Il y a un item qui est extrêmement important : la colère des collectivités (Départements, Régions et municipalités) est notamment alimentée par les injonctions de l'État à transférer les compétences et à demander aux collectivités de remplir des missions qui étaient les siennes et qu'elles sont dans l'incapacité de remplir aujourd'hui, ne serait-ce que pour des questions financières.

Ici, vous avez un marché intéressant. Il y a une ambition municipale claire qui a été anticipée et qui est parfaitement assumée. Nous allons dépenser 150 000 € par an en investissement. Comme si cela ne suffisait pas, pour que ce matériel tourne, il faut en assurer la maintenance ; il faut du personnel. Nos services ont estimé que pour faire tourner un parc informatique complet sur les écoles de la Ville, cela correspond peu ou prou à trois ou quatre postes à temps plein. Les agents sont mobilisés pour cela. Il a été compliqué de rajouter en termes de fonctionnement et de

masse salariale – qui n’a pas augmenté et qui est maîtrisée – une mission supplémentaire à nos équipes. Je les remercie bien évidemment.

Nous avons fait le choix ici d’assurer dans ce marché un service de maintenance qui nous coûtera 60 000 € par an. Il s’agit d’un périmètre défini ; je n’anticipe pas sur ce qui se passera dans quelques années à mesure que les moyens seront nécessairement plus conséquents. Je rappelle que la contractualisation autorise au maximum 900 000 € par an de dépenses supplémentaires. Rien que sur une politique nécessaire comme celle-ci, vous avez un marché qui illustre parfaitement bien l’évolution politique du moment et les débats afférents. Nous ne renonçons à rien. Nous anticipons. Nous déroulons. Nous faisons face aux besoins, mais cela a un coût. Vous avez ici un marché qui montre la difficulté qui est la nôtre. Nous tenons le choc. Nous ne renonçons pas aux ambitions. Ce sera un axe fort de la politique déployée sur l’éducation pendant ce mandat.

Je terminerai en disant que ce marché a reçu l’avis unanime de la CAO.

Le deuxième marché a lui aussi reçu un avis unanime de la CAO : il s’agit de la gestion des espaces verts de la Haute-Borne. Vous savez que nous avons procédé à un regroupement de communes avec Sainghin-en-Melantois. La prise en charge de l’entretien est au prorata de la proportion du finage respectif sur l’espace de la Haute-Borne. Cela représente un marché de 108 000 € pour Villeneuve-d’Ascq et 24 000 € pour Sainghin-en-Melantois. Il s’agit d’un accord-cadre reconductible trois fois, c’est-à-dire pour quatre ans au maximum.

Le dernier marché a été passé hier. Il correspond à la prospection publicitaire et l’impression du journal municipal *La Tribune*. La prospection publicitaire a été reportée dans la mesure où nous avons une réflexion sur la place de la publicité dans *La Tribune*. Nous nous demandons s’il faut la réduire un peu. En fonction des décisions qui seront prises, il y aura lieu de relancer le marché. D’ici là, il va courir avec l’ancien qui sera prorogé. C’est pour cette raison qu’il ne figure pas dans la délibération qui a été remise sur table.

Concernant l’impression du journal municipal, nous avons relancé avec l’imprimerie Léonce DEPREZ. Le marché a reçu un avis favorable et l’unanimité de la CAO.

Gérard CAUDRON, Maire

Est-ce qu’il y a des questions ou des observations ? Pas de question ? Pas d’observation ? Je vous remercie.

La délibération est adoptée à l’unanimité.

V. ADMISSIONS EN NON-VALEUR ET CRÉANCES ÉTEINTES 2018

Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire

C’est une délibération classique. Vous connaissez le travail réalisé par le comptable public qui a épuré toutes les créances et qui, année après année, continue de le faire. Je salue le travail effectué.

Il y a deux types de procédures identifiées :

- l'admission en non-valeur sans recouvrement possible après avoir cherché tous les moyens de recouvrir les factures auprès du débiteur. Elle n'éteint toutefois pas la dette. Si le débiteur revenait à meilleure fortune, la dette court toujours ;
- la créance éteinte. Il s'agit d'une décision de justice.

Vous avez les montants et le détail des chapitres correspondants aux différents montants : 61 000 € pour les admissions en non-valeur et 15 000 € sur les créances éteintes.

Je rappelle que cela représente moins de 0,5 % de nos factures émises. C'est une somme résiduelle. Nous avons un excellent retour sur la facturation.

Les montants affichés sont en trompe-l'œil. Par exemple, si une famille ne paie pas une facture en centre de vacances ou en crèche ou liée au paiement Pouce et Puce, nous appliquons mécaniquement le barème de la tranche tarifaire la plus élevée car, souvent, le dossier n'a pas été remis. De cette façon, vous avez des familles qui se retrouvent avec des factures à honorer à hauteur de 5,85 € pour un repas alors qu'en réalité la tranche correspondante serait de 0,76 €. Nous sommes obligés d'appliquer le tarif le plus élevé quand le dossier n'a pas été remis. Ces chiffres sont donc à prendre avec précaution. Ils sont, au regard des factures encaissées, extrêmement résiduels. C'est donc une délibération très classique.

Gérard CAUDRON, Maire

Madame DESCAMPS.

Véronique DESCAMPS, Groupe Les Patriotes

Merci Monsieur le Maire. J'ai juste une petite question. Par rapport aux autres années, ces créances sont-elles plutôt en augmentation, en diminution ou stables ?

Sylvain ESTAGER, Adjoint au Maire

Nous sommes en train de diminuer la masse par rapport aux années précédentes, mais ce ne sera pas pour 2018. En page 16 du livret, vous avez l'ensemble des exercices comptables concernés par cette délibération. Elle ne porte pas sur 2018. Vous avez toute une série d'années pour lesquelles nous allons chercher des créances qui perdurent et que nous épurons. Nous remontons jusqu'à 2006. Un gros travail a été effectué par le comptable.

Si vous le souhaitez, nous pourrions vous présenter la liste du travail effectué année après année, afin de montrer comment la liste de créances est éteinte progressivement. Nous n'avons pas laissé courir. Nous nous y sommes attaqués et nous faisons rentrer les choses dans l'ordre.

Gérard CAUDRON, Maire

Pas d'autres questions ? Je peux témoigner, pour avoir rencontré le nouveau trésorier, qu'il joue vraiment son rôle de conseil de la commune. Il pointe certaines

choses, nous fait des remarques. Nous avons des fonctionnaires d'État des finances de très grande qualité. Ils ont un bon partenariat avec les communes.

Pas d'autres questions ? Pas d'opposition ? Pas d'abstention ? Adoptée.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Gérard CAUDRON, Maire

On vient de me confirmer que la Philharmonie d'Ascq se produira le dimanche 25 novembre 2018 à la salle Pierre et Marie-Curie.

VI. AFFECTATION DE CREDITS D'INVESTISSEMENT A L'ASSOCIATION ÉCOLE DE MUSIQUE DE VILLENEUVE D'ASCQ ET A L'ASSOCIATION LA PHILHARMONIE D'ASCQ

Dominique FURNE, Adjointe au Maire

Vous excuserez ma voix un peu cassée, je suis victime d'une laryngite.

C'est ce que nous appelons un crédit d'investissement. Comme chaque année, les associations de musique nous sollicitent dans le cadre de ce que l'on appelait le fonds d'instruments.

L'école de musique nous a sollicités cette année pour 11 violons avec leurs archers et les étuis, une flûte traversière et une clarinette avec les étuis.

La philharmonie d'Ascq nous a sollicités pour l'achat d'un xylophone qui fait partie des percussions dans un orchestre.

Je vous propose de valider ces deux crédits d'investissement pour nos écoles de musique.

Gérard CAUDRON, Maire

Des questions ? Des oppositions ? Des abstentions ? Adoptée.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

VII. CREATION D'ESPACES DE VENTE AU PARC ARCHEOLOGIQUE ASNAPIO ET AU MUSEE DU TERROIR

Dominique FURNE, Adjointe au Maire

C'est un projet que nous avons depuis un certain temps.

Gérard CAUDRON, Maire

Depuis l'ouverture.

Dominique FURNE, Adjointe au Maire

Il a mis du temps à se mettre en place. Il fallait peser les tenants et les aboutissants : quels objets, à quel prix, quelle façon de vendre. C'était beaucoup plus compliqué avant avec les créations de régie. C'était plus rigide. Maintenant, c'est un peu plus simple. Vous avez une liste de produits que nous nous proposons de vendre au parc archéologique et au musée du terroir. Les objets sont bien sûr dédiés à chaque lieu. Il y a eu un gros travail de recherche de la part des équipes d'Asnapio et de celle du musée du terroir pour trouver des objets qui correspondent au cœur de cible. Si vous allez visiter Asnapio, il est évident qu'on ne vous proposera pas un bouclier du Moyen Âge. J'en profite pour les remercier ici.

Nous allons acheter les objets puis les revendre. Vous avez le prix d'achat qui nous concerne et le prix de vente qui sera proposé au public. Nous avons essayé de trouver des choses mignonnes, pas chers que les enfants ou leurs parents pourront acheter en souvenir. Vous avez de plus gros objets plus haut de gamme comme certains colliers ou livres.

Les deux délibérations sur table s'expliquent par le fait que nous avons opté pour un principe de dépôt-vente pour certains livres et objets sur lesquels nous avons des doutes. Cela nous permet de ne pas avancer d'argent et de rester avec les objets sur les bras. Les dépositaires joueront le jeu. Si les objets ne se vendent pas, ils les récupéreront et en mettront d'autres et nous changerons notre façon de voir les choses.

Pour les avoir vus, je peux vous assurer que ce sont des choses de qualité qui plairont au public et aux visiteurs du parc et de nos musées. Je suis à votre disposition si vous avez des questions.

Gérard CAUDRON, Maire

Cela fait longtemps que nous en avons envie. Quand on va visiter, on a souvent envie d'acheter un petit quelque chose en souvenir pour les enfants. Ce n'était pas simple. Pour le privé, c'est plus facile que pour nous.

Dominique FURNE, Adjointe au Maire

Nous y sommes arrivés.

Gérard CAUDRON, Maire

Nous y arrivons. C'est à l'image de l'attractivité de ces deux musées municipaux. Je veux, moi aussi, féliciter les deux équipes d'Asnapio et du Musée du Terroir qui font un très gros travail.

Je souligne que le nombre de visiteurs non-Villeneuvois est devenu plus important que celui des Villeneuvois. L'attractivité, c'est cela, même si c'est nous qui payons.

Dominique FURNE, Adjointe au Maire

Ce qui est bien, c'est qu'ils payent le prix fort quand ils viennent.

Gérard CAUDRON, Maire

Moins que ce que cela nous coûte.

Dominique FURNE, Adjointe au Maire

Bien sûr.

Gérard CAUDRON, Maire

Personnellement, cela ne me gêne pas car cela prouve que nous sommes attractifs. Quand ils viennent, cela concourt à la richesse économique et commerciale de la ville. L'attraction est métropolitaine et pas seulement villeneuvoise. Y a-t-il des questions ? Madame BARISEAU.

Florence BARISEAU, Groupe Villeneuvois Avant Tout

Hors dépôt-vente, nous avons acheté combien de produits et pour quel montant ?

Dominique FURNE, Adjointe au Maire

Nous allons acheter un stock, mais je ne peux pas vous donner le coût complet pour l'instant. Je ne l'ai pas.

Gérard CAUDRON, Maire

On s'en sortira. On vous donnera le coût complet quand ce sera fait.

Dominique FURNE, Adjointe au Maire

Il me semble que c'est aux alentours de 20 000 € pour les deux équipements.

Gérard CAUDRON, Maire

Quand on a de bonnes équipes, il y a aussi une part de confiance. Ils n'achèteront pas plus que ce dont ils ont besoin. À l'inverse, si nous n'avons pas un choix suffisant, ce n'est pas la peine de lancer l'activité. Ils nous font des propositions. Vous aurez les résultats.

Nous avons tout lieu d'être fiers de ce travail, on peut s'en parler au Conseil Municipal.

Pas d'autres questions ? Des oppositions ? Des abstentions ? Adoptée.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

VIII. ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Gérard CAUDRON, Maire

Nous avons la fiche explicative ?

Pascal MOYSON, Adjoint au Maire

Non, mais je vais vous expliquer.

Gérard CAUDRON, Maire

D'accord parce que le prochain sera musclé. Pour la CAP, j'ai demandé que l'on mette une fiche explicative à chaque fois. Là, comme cela concerne six postes, je pense que Pascal peut le faire de vive voix.

Pascal MOYSON, Adjoint au Maire

Monsieur le Maire, chers collègues, il s'agit de remplacer un poste. Vous connaissez le mécanisme. Il s'agit de recruter le responsable chargé du suivi du numérique. Il s'agit d'un remplacement et non pas d'une création de poste. Lorsque cette personne sera recrutée, nous fermerons les postes.

Gérard CAUDRON, Maire

Si j'ai bien compris, nous ouvrons six postes pour une personne. Nous ne pouvons pas faire autrement. Si au moment du jury, il y a une bonne candidature, mais qui n'est pas exactement dans la catégorie technicien principal de première classe ou de deuxième classe ou rédacteur principal de première classe ou rédacteur principal de deuxième classe ou même éventuellement d'ingénieur ou d'attaché, on ne peut pas la recruter.

Dès que le recrutement aura été fait sur un de ces grades, les autres seront supprimés. C'est très compliqué. Normalement, nous devrions prévoir toutes ces créations de postes dès le budget primitif afin d'avoir les crédits correspondants. Ce n'est pas le cas. Nous avons les crédits correspondants à un poste. Vu l'attitude d'un pouvoir central qui vise à supprimer tout ce qui était décentralisé, c'est de pire en pire. Si on n'ouvre pas cela, on n'a pas le droit de faire le jury. Il faudrait en faire un deuxième.

Dès que cela sera fait, je vous garantis qu'on reprendra cette délibération afin de voir quels grades ont été supprimés et pourquoi. Nous allons embaucher soit un technicien principal, soit un rédacteur principal, soit un ingénieur sur un poste qui est très pointu.

Je souligne également les difficultés que nous pouvons avoir dans le domaine de l'informatique – la Direction des systèmes d'information (DSI) – pour trouver des responsables. Certaines collectivités se les arrachent à grand renfort de primes et d'avantages divers que nous ne sommes pas en capacité d'offrir. La Région et la MEL font cela. Ce n'est pas une attaque contre elles. Nous avons eu le cas pour la direction de la DSI : nous avons embauché quelqu'un après des mois et des mois de recherches et, en bout de course, cette personne s'en va. Il faut tout recommencer. C'est très lourd. Nous avons créé les postes dans une délibération précédente. Cela se passe comme cela. Les gens nous disent que là où ils sont, ils ont ou on leur propose telle prime. Ils disent être intéressés si on leur donne plus. Dans la réforme des primes, tout le monde est attentif à ce qu'il se fait pour les uns et les autres. Je le dis pour les prochaines équipes municipales : peu importe qui sera Maire, veillez à avoir un adjoint au personnel capable d'y passer des heures et des heures car c'est très compliqué. Nous avons évoqué, lors d'un Conseil précédent, des personnes qui

se plaignaient un peu. Certes, elles se plaignent, mais elles ne se mettent pas en grève ce qui veut dire que ces dossiers sont bien gérés par nos services et Pascal MOYSON.

La prochaine fois, nous allons vous proposer environ 186 créations de postes pour pouvoir répondre aux remplacements, aux recrutements éventuels et surtout aux nominations en CAP que nous ne connaissons pas encore. Si nous ne faisons pas cela, nous ne pouvons pas les nommer et nous perdons six mois. Il faut que les postes soient ouverts avant que nous ayons pris les décisions d'avancement et avant même que nous ayons choisi les agents que nous proposerons en avancement en grade. Nous en ferons une lecture très détaillée, comme nous l'avons fait dernièrement.

Les Maires se plaignent de l'évolution du métier, mais il faut vraiment y être à plein temps ; il ne faut pas faire autre chose.

Sur ce tableau des effectifs, compte tenu de ces explications, y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ? Vous aurez toutes les explications et c'est légitime.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

IX. EXPERIMENTATION DE L'AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL DES AGENTS INTERVENANT DANS LE CADRE DES ASTREINTES DE VIABILITÉ HIVERNALE

Pascal MOYSON, Adjoint au Maire

C'est une expérimentation. Il s'agit de tenir compte du temps de repos en cas d'astreinte hivernale. Vous avez toute l'explication derrière.

Gérard CAUDRON, Maire

Si vous n'avez pas compris ne vous angoissez pas, je n'ai moi-même toujours pas compris. Je fais confiance.

Des oppositions ? Des abstentions ? Adoptée.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

X. ASTREINTES POUR LA VIABILITÉ HIVERNALE

Gérard CAUDRON, Maire

Tout à l'heure, il tombait quelques flocons de neige, j'ai tout de suite consulté mon ordinateur pour savoir si j'avais déjà des messages me disant : Monsieur le Maire, nous n'avons pas encore été déneigés ; avec les impôts que nous payons, ce n'est vraiment pas normal. Je n'en avais pas encore.

Pascal MOYSON, Adjoint au Maire

Il s'agit d'une délibération habituelle pour fixer la rémunération. Vous avez le tableau

derrière.

Gérard CAUDRON, Maire

Pas d'opposition ? Pas d'abstention ? Adoptée.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

XI. DOUZIÈME AFFECTATION DE CRÉDITS DESTINÉS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES AU TITRE DE L'ANNÉE 2018 AIDE À L'EMPLOI SPORTIF DEUXIÈME TRIMESTRE

Farid OUKAID, Adjoint au Maire

Vous connaissez ce dispositif qui permet d'exonérer une partie des charges patronales de nos clubs pour un montant total dans cette délibération de 16 904 €. La liste des clubs est jointe à la délibération.

Gérard CAUDRON, Maire

Je rappelle qu'au départ, cela a été pour nous la méthode utilisée pour éviter le paiement au black. Tout le monde a intérêt que cela soit déclaré et on en partage la charge.

Pas d'opposition ? Pas d'abstention ? Adoptée.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

XII. TREIZIÈME AFFECTATION DES CRÉDITS DESTINÉS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES AU TITRE L'ANNÉE 2018 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

Farid OUKAID, Adjoint au Maire

Il s'agit simplement de rembourser l'Office Municipale des Sports qui avait permis de mettre en place une trésorerie rapide à destination du LMRCV qui jouait les demi-finales de Coupe de France. Ils ont dû prendre l'avion à cause des mouvements de grève à la SNCF. Il nous avait sollicités. Pour des raisons mécaniques, l'OMS a fait un chèque de 3 000 € que nous remboursons. Je rappelle que la MEL et la Région avaient participé à la même hauteur, ce qui avait permis à l'équipe de rugby de partir en avion afin de jouer cette demi-finale malheureusement perdue de quelques points.

Gérard CAUDRON, Maire

Pas d'opposition ? Pas d'abstention ?

L'administration me demande de vous signaler, conformément à ce que je vous ai dit

en début de propos, que lorsqu'un élu sort du Conseil, il doit donner pouvoir. C'est le cas de Dominique FURNE qui, après ses délibérations est sortie et qui a donné pouvoir à Chantal FLINOIS. Quand quelqu'un sort pour quelque raison que ce soit, il doit faire un pouvoir avant. Le nouveau monde...

Pas d'opposition ? Pas d'abstention ? Adoptée.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

XIII. DEUXIÈME AFFECTATION DES CRÉDITS DESTINÉS AUX ASSOCIATIONS ŒUVRANT DANS LE DOMAINE DES LOISIRS (ENVIRONNEMENT) AU TITRE DE L'ANNÉE 2018

André LAURENT, Adjoint au Maire

Merci Monsieur le Maire. Il s'agit de trois associations : l'Association pour la promotion de la citoyenneté (APC), le Coin de terre familial et l'Union touristique des amis de la nature (UTAN). Je vais vous dire quelques mots sur chacune d'entre elles.

La promotion de la citoyenneté est assurée par les Incroyables comestibles avec qui nous avons déjà conventionné pour le prêt de bacs pour des cultures de légumes en libre-service et une présence importante dans les manifestations où le gâchis alimentaire et l'alimentation en circuit court ont élu domicile.

Le Coin de terre familial est une association très familiale dans le sens convivial. Elle œuvre essentiellement sur le Nord de la ville. Ses membres ont créé un jardin à la maison Pasteur où ils font des opérations de découverte du jardinage pour les enfants de l'école Jean-Jaurès. Ils ont même investi la Maillerie où ils occupent un stand.

Les Amis de la nature ont des opérations régulières sur la propreté. Elles sont souvent réalisées au parc urbain. Ses membres font des opérations de récupération de bouchons de liège pour faire de l'isolant. Les bouchons sont transformés en Belgique ; je n'ai pas dit à Liège...

Gérard CAUDRON, Maire

Répète, il y en a qui n'ont pas compris...

André LAURENT, Adjoint au Maire

Ils ont également eu en don un foyer rural à Boëseghem. Ils sont en train de le retaper pour en faire un gîte pour les Amis de la nature qui est une organisation européenne. Ils pourront ainsi héberger ceux qui se promènent en Flandre intérieure.

Voilà quelques mots sur les trois associations que nous subventionnons.

Gérard CAUDRON, Maire

Pas de question ? Pas d'opposition ? Pas d'abstention ? Adoptée.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

XIV. CONCOURS 2018 « ENSEMBLE EMBELLISSONS NOTRE VILLE » - ATTRIBUTION DES LOTS

André LAURENT, Adjoint au Maire

Ce concours s'adresse à tous les Villeneuvois. Environ 120 familles y participent. Nous avons créé, cette année, une catégorie « écoles ». Tous les participants sont récompensés par une plante qui pourra être replantée dans leur jardin. Nous donnons également des bons d'achat dans des graineteries afin de fleurir davantage encore leur maison et rendre plus agréable la ville.

Je rappelle que la remise des récompenses aura lieu le samedi 8 décembre à 10h30 à la salle Marianne.

Gérard CAUDRON, Maire

Pas de question ? Pas d'opposition ? Pas d'abstention ? Adoptée.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

XV. AVENANT A LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE ET L'UNIVERSITE LILLE 1 RELATIVE A LA REALISATION ET LA GESTION D'UNE CRECHE AU SEIN DE LA CITE SCIENTIFIQUE

Gérard CAUDRON, Maire

Avenant à la convention de partenariat entre la Ville et l'Université de Lille issue de la fusion des Universités Lille 1, Lille 2 et Lille 3.

Florence COLIN, Adjointe au Maire

C'est pour cette raison qu'il est proposé ce soir un avenant à votre signature afin d'actualiser la nouvelle dénomination de notre partenaire pour la cogestion d'Astromômes, crèche partenaire entre la Ville et l'Université de Lille et non plus Lille 1.

Gérard CAUDRON, Maire

Des questions ? Des oppositions ? Des abstentions ? Adoptée.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

XVI. AFFECTATION D'UNE SUBVENTION DESTINEE A UNE ASSOCIATION ŒUVRANT DANS LE DOMAINE DES DROITS DE L'HOMME

Patrice CARLIER, Adjoint au Maire

Il s'agit pour l'association Amitié Villeneuve d'Ascq Beit-Lahia d'accompagner un projet de construction d'une unité de dessalement de l'eau de mer. Cette eau sera ensuite stockée dans des réservoirs pour alimenter quatre écoles situées à proximité de Beit-Lahia, ville de la bande de Gaza en Palestine. Ce projet doit permettre de répondre à la pénurie d'eau dans cette région aride, mais aussi d'assurer un accès de qualité à l'eau potable pour ces jeunes enfants. Il est proposé d'attribuer à cette association une subvention de 1 200 €.

Gérard CAUDRON, Maire

Des questions ? Est-ce que nous aurons un retour afin de nous assurer que cet argent a bien servi à cela ?

Patrice CARLIER, Adjoint au Maire

Le projet est suivi par la Ville de Beit-Lahia.

Gérard CAUDRON, Maire

Ce n'est pas une excuse. Je préfère passer par des associations internationales labellisées. Nous ne savons pas toujours ce que devient l'argent ensuite. Je ne dis pas qu'il permettra d'acheter des Scuds. Je connais bien le Moyen-Orient pour y avoir travaillé pendant cinq ans. Je peux vous dire qu'il faut annexer à cette délibération une demande formelle d'avoir le compte rendu, la preuve et les photos que l'argent ait bien été utilisé. À l'avenir, je préférerais que nous passions par des associations internationales dont c'est le métier et qui nous apporteront des garanties. C'est la dernière fois que je valide ce type de demande. Sous cette réserve et avec ces conditions, est-ce qu'il y a des oppositions ? Des abstentions ? C'est adopté.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

XVII. DEUXIÈME AFFECTATION DES CRÉDITS DESTINES AUX LCR ET ASSOCIATIONS DIVERSES AU TITRE DE L'ANNÉE 2018

Monique LEMPEREUR, Groupe Ensemble Pour Villeneuve d'Ascq

Il s'agit de subventions à deux associations :

- l'association AGES (Association pour la gestion de l'emploi sportif) qui gère trois associations pour la Ville (Thalès, Tailleurs et Emile-Zola). La subvention s'élève à 6 500 € ;

- une subvention d'un montant de 860 € pour l'association Vapeur 45 pour leur participation à la Foire aux associations du dimanche 9 septembre 2018 sur le thème de la mobilité. C'est en fait un remboursement de leurs frais.

Gérard CAUDRON, Maire

Ce ne sont pas des frais de déplacement ?

Monique LEMPEREUR, Groupe Ensemble Pour Villeneuve d'Ascq

Non, pas du tout. Ce sont des frais pour le transport des vélos et pour leur fabrication.

Gérard CAUDRON, Maire

Nous avons des factures ?

Monique LEMPEREUR, Groupe Ensemble Pour Villeneuve d'Ascq

Oui bien sûr.

Florence BARISEAU, Groupe Villeneuvois Avant Tout

L'AGES fait les fiches de paie ?

Monique LEMPEREUR, Groupe Ensemble Pour Villeneuve d'Ascq

L'AGES fait les fiches de paie et la comptabilité. Elle renseigne également les associations sur le droit du travail. Il faut savoir pourquoi l'AGES fait la comptabilité de ces trois associations. Cela fait suite à la disparition de l'AGES 20. Il y avait beaucoup plus d'associations à l'époque, mais petit à petit, celles-ci se sont organisées autrement en optant pour des chèques emploi-service. Il nous en reste trois.

Florence BARISEAU, Groupe Villeneuvois Avant Tout

Madame LEMPEREUR, cela représente combien de fiches de paie pour ces trois associations ? 6 500 pour trois associations, ça paraît un peu beaucoup.

Monique LEMPEREUR, Groupe Ensemble Pour Villeneuve d'Ascq

Oui, je vous l'accorde, Madame BARISEAU. Nous avons actuellement une réflexion à ce sujet au service Vie associative.

Gérard CAUDRON, Maire

La question est bonne. Il faut y apporter une bonne réponse. Il est vrai que ce dossier a toujours été compliqué. Je me souviens, quand j'étais conseiller d'opposition en 1976, que l'AGES 20 existait déjà et on s'inquiétait de ces sommes. Le coût administratif est là. Est-ce qu'il n'y aurait pas d'autres moyens d'assurer le même service ? Si on ne le fait pas, on retombe nécessairement dans l'illégalité.

Nous le prenons en note et nous allons demander à l'administration de regarder cela

d'un peu plus près. Je ne pense pas qu'il y ait la moindre chose pas claire. Parfois, des structures perdurent et perdent leur clientèle et on peut chercher d'autres méthodes sans licencier des personnes.

Nous allons voter cette délibération. Pas d'opposition ? Pas d'abstention ? Adoptée.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

XVIII. SORTIE FAMILIALE AU MARCHE DE NOËL ET AU CENTRE ASTRONOMIQUE DE SAINT-QUENTIN

Gérard CAUDRON, Maire

Tiens !

Monique LEMPEREUR, Groupe Ensemble Pour Villeneuve d'Ascq

Oui, Monsieur le Maire ! Moi aussi je me suis exclamée lorsque j'ai découvert qu'il y a un centre astronomique à Saint-Quentin. Oui, il y en a un. C'est une association qui propose des ateliers parents-enfants. Il y a aussi des instruments. Je me suis renseignée, car je ne savais pas que ça existait.

Gérard CAUDRON, Maire

Il faudra se renseigner afin de savoir si la Région le subventionne.

Florence BARISEAU, Groupe Villeneuvois Avant Tout

Je veux bien me renseigner.

Monique LEMPEREUR, Groupe Ensemble Pour Villeneuve d'Ascq

Cette association est dans un centre social. Il paraît que c'est très grand. Je me suis renseignée.

Gérard CAUDRON, Maire

Saint-Quentin est une belle ville.

Monique LEMPEREUR, Groupe Ensemble Pour Villeneuve d'Ascq

Oui et on peut aller y voir les étoiles.

Gérard CAUDRON, Maire

Sur cette délibération, y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ? Adoptée.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

XIX. QUATRIEME ETAGE DE L'IMMEUBLE MERCURY : CESSION DE DROITS RESULTANT D'UN BAIL A CONSTRUCTION CONCERNANT 19 PLACES DE STATIONNEMENT ET ACQUISITION DU MOBILIER

Claudine SARTIAUX, Ensemble Pour Villeneuve d'Ascq

Vous avez presque tout dit, Monsieur le Maire. Je vais rajouter que le droit résultant d'un bail à construction prend fin en avril 2031. Il s'agit de 19 places de stationnement qui appartiennent actuellement à la société Mercury. Il y a 12 places au niveau – 1 et 7 places au niveau – 2.

Le prix de chaque place a été fixé à 3 500 € pour un total de 66 500 €.

France domaine a été consultée, mais n'a pas donné de réponse puisque cette somme est inférieure à celles prescrites dans la réglementation.

Concernant le mobilier, il s'agit d'acquérir celui de PROJEX qui est dans les locaux pour un montant de 15 485 €. Ce montant a été négocié. Ce mobilier sera repris dans le tableau des achats. Vous avez tout le suivi habituel pour ce genre d'affaire.

Gérard CAUDRON, Maire

Je rappelle, pour résumer, que nous achetons un étage ainsi que du mobilier ce qui nous évite d'en acheter du neuf qui coûte beaucoup plus cher. J'ai fixé démocratiquement une ligne à savoir que les services s'y installent sans que l'on déplace systématiquement les cloisons pour les adapter au mobilier futur à acheter. C'est vraiment calculé au plus juste et au cordeau.

Je rappelle que nous rachetons progressivement l'ensemble de l'immeuble. Il est appelé à être le noyau central du futur hôtel de ville quand celui-ci sera déconstruit dans le cadre du projet Grand-Angle. Nous sommes maintenant propriétaire de quatre étages d'une surface moyenne de 800 m² chacun. Cela nous fait un peu plus de 3 000 m². Cela ne correspond pas encore aux surfaces de l'hôtel de ville actuel, mais dans lequel il y a beaucoup de pertes à cause des couloirs. Il reste deux étages à acheter. Il faudra certainement construire au pied les éléments d'accueil du public.

Nous n'allons pas y accueillir tous les services municipaux. Je pense qu'il faut continuer à s'appuyer sur les ateliers municipaux qui vont être agrandis, y compris pour des services administratifs, la Maison Communale Jean-Jaurès où nous avons installé tous les services de sécurité et de protocole, le Bourg pour la police municipale et tous les services annexes. On dit toujours que la communication se fait mieux si on se trouve tous dans le même bâtiment, mais ce n'est pas vrai.

La Direction du Protocole, des Manifestations et de la Sécurité (DPMS) devait d'ailleurs s'installer temporairement au Breucq, mais il s'y trouve mieux qu'ici. Il aurait été idiot de laisser le centre communal vide et de n'y avoir qu'une mairie de quartier dans un bâtiment que l'on appelait autrefois le Château Lepers.

Sur cette délibération, pas d'opposition ? Pas abstention ? Adoptée.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

XX. TARIFICATIONS DU REVEILLON DE LA SAINT-SYLVESTRE

Valérie QUESNE, Groupe Ensemble Pour Villeneuve d'Ascq

Comme chaque année, la Ville organise un réveillon de la Saint-Sylvestre en direction des aînés et des accompagnants, afin d'éviter que certaines populations passent la nuit du 31 seules. Il y a des animations, un repas de fête et un DJ.

La délibération a pour objet d'acter les tarifs proposés. Pour les Villeneuvois, le tarif du repas adulte s'élève à 55 € et à 22 € pour les enfants de moins de 10 ans. Nous les élargissons aux accompagnants non Villeneuvois avec un repas adulte à 70 € et à 30 € pour les enfants.

Nous sommes très attentifs à ne pas trop déborder et de ne pas nous faire envahir par les collectivités voisines. C'est ce qui s'est passé l'année dernière où nous avons été un peu envahis par l'attractivité des tarifs et de l'animation proposée.

Il est demandé d'acter le principe.

Gérard CAUDRON, Maire

Il faut rajouter que c'est un très gros travail d'organisation du service municipal des aînés. Honnêtement, il est de plus en plus difficile à organiser car les traiteurs auxquels nous faisons appel n'arrivent pas à trouver de personnels. Lorsque nous avons fait notre appel d'offres, nous n'avons eu qu'une seule réponse. Nous restons, pour une nuit de réveillon, dans des tarifs raisonnables. Même le privé organise de moins en moins de réveillons. Il y avait combien de convives l'année dernière ?

Valérie QUESNE, Groupe Ensemble Pour Villeneuve d'Ascq

600.

Gérard CAUDRON, Maire

Nous sommes une des rares communes à faire cela. Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ? C'est adopté. Je vous en remercie.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

XXI. TARIFICATION POUR LA PARTICIPATION AUX GOUTERS DES AINES DE L'ANNEE 2018

Valérie QUESNE, Groupe Ensemble Pour Villeneuve d'Ascq

C'est une délibération qui revient annuellement. Je vous rappelle que les élus sont invités à venir y participer. Tous les ans, un goûter est organisé par la Ville. Il aura lieu cette année les 14, 15 et 16 décembre. C'est un goûter de Noël avec une animation musicale. Il est gratuit pour les Villeneuvois. Nous tenons également compte des accompagnants, c'est-à-dire des moins de 63 ans ou des non Villeneuvois. Il y a un tarif pour cette population : 25,42 € s'ils n'utilisent pas les

transports ; 36 € pour ceux qui sollicitent le transport proposé dans ce cadre. C'est un prix coûtant pour les moins de 63 ans et les accompagnants.

Il est demandé d'acter la tarification pour cette population. Ces animations jouissent d'une belle attractivité.

Gérard CAUDRON, Maire

Notez-les. Vous serez sollicités pour choisir les élus vendredi 14, samedi 15 ou dimanche 16 décembre. Il faut savoir qu'à cette occasion, nous distribuons 3 728 boîtes de chocolats pour les participants et non participants. Le budget total des goûters de Noël est de 50 000 €.

Sur cette délibération, y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ? Adoptée.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

XXII. AVIS SUR LES DEROGATIONS EXCEPTIONNELLES A L'INTERDICTION DU TRAVAIL LE DIMANCHE ACCORDEES AUX COMMERCES DE DETAIL PAR MONSIEUR LE MAIRE AU TITRE DE L'ANNEE 2019 EN VERTU DE L'ARTICLE L 3132-26 DU CODE DU TRAVAIL

Lionel BAPTISTE, Groupe Ensemble Pour Villeneuve d'Ascq

Il s'agit d'une délibération désormais habituelle. Elle s'inscrit dans le cadre de l'harmonisation souhaitée par la MEL en matière d'autorisation d'ouverture dominicale pour les commerces. Les huit jours ont été retenus. Concernant la journée laissée au libre choix du Maire, nous avons choisi sur la base d'une consultation faite auprès du plus grand nombre de commerçants possible, la date du 29 décembre.

Gérard CAUDRON, Maire

Des questions sur cette délibération ? Pas de question ? Pas d'opposition ? Pas d'abstention ? Merci Lionel.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

XXIII. PRESENTATION DES DECISIONS PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Gérard CAUDRON, Maire

Pas d'opposition ?

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Gérard CAUDRON, Maire

Vous avez la liste actualisée des subventions aux associations.

Je vous remercie. Le conseil est terminé. Je vous invite au verre de l'amitié.

La séance est levée à 20 heures 50.